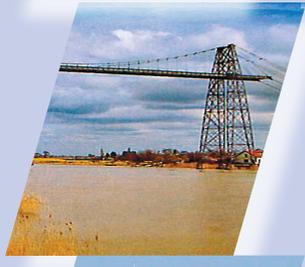




la lettre de l'Ét@t

L'État en action en Charente-Maritime

N° 2



EN PAGE 5 le dossier
la sécurité
en Charente-Maritime

sommaire

- Éditorial.....2
- Actualités3
- Événements en images12
- Chiffres à retenir13
- Bon à savoir13
- Portrait..... 14
- Les uns, les autres14

Une nouvelle année au service de nos concitoyens



Ce deuxième numéro de la *Lettre des services de l'État en Charente-Maritime* est daté du mois de janvier 2012 ce qui m'offre l'occasion de vous renouveler mes vœux les plus sincères de santé et de bonheur pour cette nouvelle année. Je vous souhaite également tous les succès possibles dans vos projets tant personnels que professionnels et forme en particulier le vœu que cette nouvelle année nous permette de continuer à agir ensemble pour offrir à tous nos concitoyens un cadre de vie meilleur ! C'est le vœu que j'ai formé en évoquant « une Charente-Maritime, figure de proue en 2012 » traduite en image par la carte de vœux ci-jointe.

2012 sera également une année importante pour notre vie démocratique. Les élections présidentielles puis législatives seront l'occasion de discuter les priorités pour le pays.

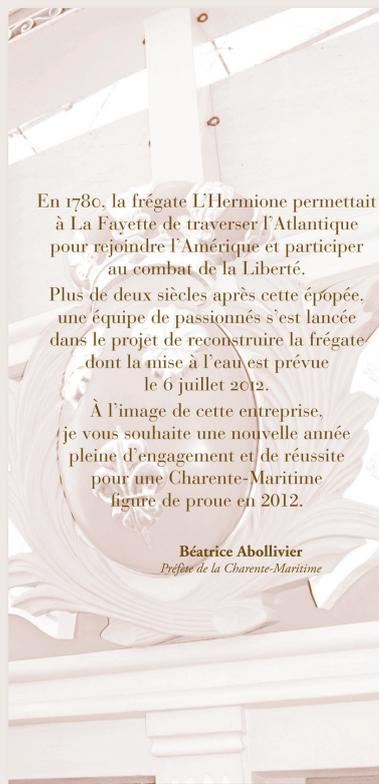
La sécurité demeure un sujet majeur. C'est pourquoi elle constitue le thème central de ce numéro. Sur sept pages, sont présentés l'ensemble des services qui interviennent tous les jours dans le département pour assurer la sécurité des personnes et des biens. Vous y découvrirez la grande diversité des missions, tout comme l'engagement sans faille de ces hommes et de ces femmes au service des populations. Je sais qu'il suscitera de l'intérêt et peut-être même, quelques vocations !

Ce deuxième numéro confirme le rôle de lien avec l'ensemble des partenaires des services de l'État en consacrant encore une large place à l'actualité et aux informations utiles pour mener à bien projets et démarches administratives. Je souhaite qu'il réponde à vos attentes.

Bonne lecture !

Béatrice Abollivier

Préfète
de la Charente-Maritime



“ Regard sur les derniers mois ”

■ Lutte contre les violences faites aux femmes

Le 24 novembre 2011, la Préfète a réuni les principaux acteurs impliqués dans la lutte contre les violences faites aux femmes (associations, services de l'Etat, collectivités) pour dresser un bilan des actions conduites en 2011 et des priorités s'inscrivant dans le 3^e plan interministériel 2011-2013 de lutte contre les violences faites aux femmes.



Ce plan vise à mieux protéger les victimes directes et indirectes, à prévenir les violences et à responsabiliser l'ensemble de la société sur cette problématique.

En France, chaque année, une femme meurt tous les 2 jours et demi sous les coups de son compagnon et près de 75 000 femmes sont victimes de viols. Grande cause nationale 2010, la lutte contre les violences faites aux femmes demeure donc une préoccupation majeure du Gouvernement. En Charente-Maritime, depuis une dizaine d'années, les acteurs travaillent en réseau afin de mieux accompagner les victimes de violences intrafamiliales.

contact : Isabelle Gardon-Kupitz
05 46 35 25 30 (standard DDCS)

■ Trois professions au cœur du système éducatif

Le jeudi 24 novembre 2011, une journée départementale initiée par Guy Stiévenard, inspecteur d'académie, pour mieux faire connaître les missions et activités des médecins, infirmiers et assistants sociaux de l'éducation auprès des élèves s'est tenue au Palais des congrès de Rochefort. Cette rencontre a été l'occasion d'échanger avec les partenaires de l'école dans les domaines de la santé et du social.

■ Parc naturel marin des pertuis et de l'estuaire de la Gironde : fin de la procédure locale de concertation

Une procédure d'étude pour la création d'un parc naturel marin entre l'estuaire de la Gironde et les pertuis charentais a ainsi été lancée. Une mission de préfiguration a été installée à cette fin à Rochefort en 2009, avec l'appui de l'agence des aires marines protégées. Cette protection devrait s'étendre de Talmont Saint Hilaire, en Vendée, à Macau, en Gironde, ce qui correspond à 73 communes littorales pour la Charente-Maritime. L'enjeu est de concilier la protection environnementale et le maintien des activités humaines. Une concertation a été conduite de mars 2009 à juin 2011 avec les collectivités et les professionnels de la mer mais aussi l'ensemble des partenaires intéressés par ce milieu. Elle a permis de définir les principales lignes de la future aire marine protégée (périmètre, orientations de gestion et composition du conseil de gestion).

Le projet de création de parc a été soumis à enquête publique sur les 117 communes concernées d'août à septembre 2011. De nombreuses observations ont été formulées mais le bilan de cette consultation est positif. Le parc naturel marin pour l'estuaire de la Gironde et les pertuis charentais pourrait être le 3^e parc métropolitain après ceux d'Iroise et du Golfe du Lion.

Pour plus d'informations sur le projet : www.aires-marines.fi/gironde-pertuis

■ Le programme de rénovation urbaine du Petit-Marseille à Rochefort

Une convention avec l'Agence nationale de rénovation



urbaine (ANRU) a été signée par la ville de Rochefort le 12 mai 2005 pour 5 ans, avec un avenant le 21 juin 2009. Le coût global du projet s'est élevé à 32 M€ et la participation de l'ANRU à 12,8 M€. Après 6 ans de travaux, la rénovation urbaine est arrivée à son terme avec un quartier qui respire et qui s'est ouvert : démolition de 4 immeubles et reconstruction de 170 logements hors site, réhabilitation et résidentialisation des 290 logements restants, restructuration de la voirie et des espaces publics, implantation de nouveaux logements en locatif libre et en accession à la propriété.

Les suites post-convention ont pour objectif de pérenniser les investissements réalisés en développant le vivre ensemble et en poursuivant le travail partenarial engagé par la ville avec les acteurs de terrain.

Sur la base de l'évaluation du PRU réalisée en 2011, une mission d'accompagnement financée par l'Anru aide la Ville à formaliser un Plan stratégique local pour 2012 qui se déclinera ensuite en actions concrètes sur le quartier.

■ Laïcité

La préfète a installé le 12 décembre dernier la conférence départementale de la laïcité. Réunissant les représentants des principaux cultes pratiqués dans le département (catholique, protestant, musulman et juif) ainsi que les responsables des services de l'Etat dans les domaines de l'éducation, de la santé et de la justice, cette conférence a pour vocation de traiter les questions liées à l'application du principe de laïcité dans toutes ces composantes.

Constatant l'absence de réelles difficultés dans le département, les membres de la conférence ont décidé d'organiser en Charente-Maritime une conférence nationale sur le « Vivre ensemble » en lien avec les établissements scolaires. Cette conférence est prévue pour le début 2013.

■ Prévention de la délinquance

Béatrice Abollivier a installé et présidé avec Guy Etienne, Procureur de la République près le TGI de La Rochelle, le conseil départemental de prévention de la délinquance le 14 décembre 2011.

La réunion a permis, avec l'ensemble des acteurs de la prévention (collectivités locales, associations et services de l'Etat) de tirer un bilan de l'ensemble des actions menées pour prévenir toutes les formes de basculement dans la délinquance, quelles soient relatives aux violences physiques, notamment celles faites aux femmes, à la drogue et à la toxicomanie, ou aux dérives sectaires, au cours de l'année 2011 et de définir les orientations stratégiques du plan départemental de prévention de la délinquance pour 2012.

Plusieurs groupes de travail ont été constitués autour de ces priorités départementales.

“ Ces prochaines semaines... ”

■ Forums de la sécurité routière

À l'initiative de Béatrice Abollivier, Préfète de la Charente-Maritime des forums de la sécurité routière sont organisés dans le département.



Le premier d'une série de 7 forums s'est déroulé le 2 décembre dernier à Saint-Pierre

d'Oléron. Deux nouveaux seront organisés les 16 et 23 février prochains, le premier sur l'île de Ré, le second sur l'arrondissement de Jonzac.

Ils ont pour objet d'informer les élus et les citoyens sur la politique de sécurité routière et ses résultats départementaux et par secteur géographique : analyse de l'accidentologie, implantation de nouveaux radars, action des services de gendarmerie ont été développées et ont nourri un débat avec les élus et citoyens présents.

Des ateliers de sécurité routière avaient précédé le Forum, avec des animations extérieures (voiture-tonneau, voiture crash-test, radars embarqués..) et intérieures (piste alcool, simulateur de conduite, documentations diverses qui ont rencontré un franc succès auprès des participants. Ces forums sont libres d'accès.

■ Impôts directs pour les locaux professionnels

Les travaux de révision des valeurs locatives des locaux professionnels ont commencé. Les nouvelles modalités d'évaluation seront simplifiées, grâce à l'instauration d'une grille tarifaire par catégories de locaux et par secteurs locatifs homogènes. Les résultats seront pris en compte dans les impositions émises au titre de l'année 2014.

La direction départementale des finances publiques organise dès la fin du mois de janvier des réunions d'information à destination des élus locaux.

■ Logement des personnes défavorisées

Béatrice Abollivier et Corinne Imbert, vice-présidente du conseil général en charge des affaires sociales, ont signé le 17 janvier le *plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées* en présence de Thierry Péridy directeur de la direction départementale de la cohésion sociale.



Élaboré en étroite concertation avec l'ensemble des acteurs du logement et de l'insertion (bailleurs, associations, CAF, MSA, collectivités locales, représentants des propriétaires et services de l'État), ce plan a pour objectif de faciliter l'accès ou le maintien dans le logement des ménages en difficulté et s'inscrit dans le cadre de la politique globale de lutte contre l'exclusion et la pauvreté qui vise notamment l'amélioration de la prise en charge des personnes sans abri ou mal logées. Il intègre de nouveaux outils pour renforcer les actions de prévention des expulsions ainsi que la lutte contre l'habitat indigne avec une adresse commune aux services et au public :

ddtm-polehabitatindigne@charente-maritime.gouv.fr

■ Le Conseil national des activités privées de sécurité

Depuis le 1^{er} janvier 2012, le *Conseil national des activités privées de sécurité* est chargé d'accorder les cartes professionnelles des agents spécialisés dans la surveillance et le gardiennage, le transport de fonds, la sécurité cynophile, la sûreté aéroportuaire ainsi que les autorisations des agences de recherches privées. En Charente-Maritime, la préfecture continue d'instruire les dossiers jusqu'au 4 juin, date à laquelle la délégation territoriale du CNAPS de Bordeaux sera installée. Les entreprises de sécurité ont l'obligation de renouveler leur demande d'autorisation avant le 22 mars 2012.

■ Réunion du service public de l'emploi sur l'alternance

Dans le contexte actuel de dégradation de la situation de l'emploi, le développement de l'alternance est un enjeu très important, en particulier pour les 4 500 jeunes inscrits à *pôle emploi*.

Afin de relancer un plan de mobilisation pour l'année 2012, la préfète a réuni le 12 janvier dernier tous les acteurs concernés : membres du service public de l'emploi, inspection académique, conseil régional, conseil général, chambres consulaires, CFA, développeurs de l'alternance...

Des expériences innovantes ont été présentées : utilisation par *pôle emploi* de la méthode de recrutement par simulation dans le secteur de l'hôtellerie-restauration, mise en place d'un portail collaboratif au sein du CFAI géré par le Cipepma, partenariat régional entre les missions locales et les établissements locaux de grands groupes.

Enfin les témoignages d'une femme chef d'entreprise du bâtiment et d'un jeune recruté en contrat de professionnalisation ont montré que l'alternance constitue un investissement porteur d'avenir à la fois pour l'employeur et l'employé.



**Vous êtes chef d'entreprise ?
Votre entreprise a moins de 250 salariés ?**

Bénéficiez pendant un an d'une compensation totale des charges patronales pour toute embauche supplémentaire d'un jeune en alternance, avant le 30 juin 2012.

Plus d'infos sur : www.alternance.emploi.gouv.fr

Il n'y a que des avantages à embaucher en alternance.



La direction départementale de la sécurité publique



La sécurité publique en Charente-Maritime.

LA COMPÉTENCE TERRITORIALE de la direction départementale de la sécurité publique de la Charente-Maritime, s'étend sur quatre circonscriptions de sécurité publique : La Rochelle, Rochefort-Sur-Mer, Royan et Saintes. Forte de près de 500 policiers et personnels administratifs de tous grades, cette force de sécurité intérieure assure la protection des personnes et des biens de jour comme de nuit pour les 200 763 habitants résidant en zone police, soit un tiers de la population du département. La palette des missions est large : des patrouilleurs sont présents dans l'ensemble des quartiers des agglomérations à toute heure, des agents de police technique et scientifique se déplacent systématiquement sur les cambriolages, secondés ensuite par les référents en prévention situationnelle qui distillent de précieux conseils. Par ailleurs, les membres du service départemental d'information général (SDIG), héritiers des renseignements généraux, informent les autorités locales et nationales des situations économiques et sociales en cours ou à venir, permettant à chacun d'anticiper. Les partenariats sont nombreux (éducation nationale, fédération du bâtiment, municipalités,



associations de quartiers, etc.) car la police est convaincue que la sécurité est une coproduction.

À titre d'exemple, les policiers charentais ont réalisé près de 25 000 interventions police-secours en 2011 avec un délai moyen d'intervention de 7 minutes, la sécurisation des plus grands événements publics du département tels que les Francfolies (80 000 festivaliers), les championnats du monde de plongeurs de haut vol Red Bull (60 000 spectateurs), le salon nautique du Grand Pavois ou encore la foire exposition de La Rochelle qui rassemblent des milliers de visiteurs chaque année. À ces interventions, s'ajoutent le traitement de 50 % de la délinquance du département ainsi que 70 % des accidents corporels de circulation routière de la Charente-Maritime.

Les policiers de Charente-Maritime assurent aussi la sécurisation des voyages officiels tels que la visite du premier ministre qui s'est déroulée en 2011 à La Rochelle et au sein de l'entreprise SOGERMA à Rochefort.

Enfin, l'action quotidienne des forces de police en Charente-Maritime s'inscrit dans le cadre du triptyque *prévention, dissuasion, répression* en matière de lutte contre la délinquance ainsi que de la devise propre à la sécurité publique : « Discipline – Valeur – Dévouement ».

La CRS 19

Créées en décembre 1944, les compagnies républicaines de sécurité veillent, aux côtés de la police et de la gendarmerie, au respect de l'ordre et garantissent aux citoyens leur sécurité

LES CRS ont pour particularité d'être un corps mobile, réactif, susceptible d'intervenir au plus près des événements. Les réformes de 2010 ont accru leur mobilité, les rendant ainsi plus présentes et plus efficaces. En 2011, la CRS 19, d'un effectif de 163 personnes, basée à la caserne Renaudin de La Rochelle depuis 1950, a assuré 211 jours de déplacements et a notamment participé à la sécurisation du secteur la Porte d'Aix à Marseille en Août, du G20 en octobre à Cannes et aux renforts de police pour les Francfolies à La Rochelle et lors de la nuit de la Saint-Sylvestre à Toulouse. De par son implantation sur la façade



Atlantique, la CRS 19 a également une vocation maritime fournissant des maîtres nageurs sauveteurs aux villes du littoral pendant les saisons estivales depuis 1959.

La vidéoprotection en Charente-Maritime

L'installation de systèmes de vidéoprotection participe à l'action de lutte contre la délinquance et d'amélioration de la sécurité de tous.

LES COMMERÇANTS ET COLLECTIVITÉS LOCALES intéressés doivent déposer à la préfecture (cabinet du préfet) leurs demandes d'installation de systèmes de vidéoprotection. Les autorisations sont délivrées après examen par la commission départementale de vidéoprotection qui se

réunit sept à huit fois par an sous la présidence d'un magistrat. 370 demandes ont été examinées en 2011. Elles émanent en majorité de commerçants (pharmacies, banques, débits de tabacs, supermarchés, etc.). Au 1^{er} janvier 2012, environ 1 300 installations de vidéoprotection sont

autorisées, avec quelques 7 000 caméras. Les collectivités locales qui souhaitent mettre en place des systèmes de vidéoprotection de certains périmètres de leur territoire peuvent obtenir des subventions au titre du *fonds interministériel de prévention de la délinquance* (FIPD).



La gendarmerie départementale

La gendarmerie départementale remplit de nombreuses missions au premier rang desquelles la sécurité publique et la police judiciaire ; elle contribue aussi à la mission de renseignement et d'information des autorités publiques.

AVEC UN EFFECTIF de 700 militaires et civils, le groupement de gendarmerie départementale de la Charente-Maritime est composé d'un état-major et de services implantés à La Rochelle, de 5 compagnies (La Rochelle, Rochefort, Saintes, Jonzac et Saint-Jean-d'Angély), d'un escadron de sécurité routière, de 2 brigades nautiques, d'une brigade de renseignements et d'investigations judiciaires et de 5 équipes cynophiles. Il exerce sa mission sur 97 % du territoire départemental jusqu'aux portes de La

Rochelle, Royan, Saintes et Rochefort, villes où des unités sont également implantées.

Fidèle à sa vocation historique de police des territoires, la gendarmerie a conservé un maillage territorial qui lui permet de maintenir un lien de proximité avec la population. En Charente-Maritime, ce lien est assuré par la présence de 17 communautés de brigades et de 3 brigades territoriales autonomes, soit 44 unités, réparties à travers tout le département. Chaque compagnie possède, en outre, un peloton

de surveillance et d'intervention et une brigade de recherches, spécialisée dans la police judiciaire.

Pour les seconder, le groupement dispose, dans le domaine de la police technique et scientifique, d'une chaîne criminalistique mettant en œuvre un coordinateur des opérations criminalistiques, une équipe d'experts (TIC), des techniciens de proximité et enfin des plongeurs spécialisés dans les constatations en milieu subaquatique. Le groupement bénéficie également de l'appui de la section aérienne de Limoges pour des missions de surveillance ou de recherche.

La période estivale représente un enjeu très important. Le groupement est renforcé, à cette occasion, de gendarmes mobiles, d'élèves gendarmes et de militaires de la réserve opérationnelle dont le soutien constitue un concours très apprécié.

Depuis ses origines, la gendarmerie joue un rôle très important dans la surveillance des voies de communication ; l'action des brigades motorisées et celle des unités territoriales aura, cette année encore à jouer un rôle déterminant dans la diminution du nombre de tués sur les routes du département.



Les douanes

Au travers de son action et de son organisation, l'administration des douanes et des droits indirects assure, notamment, des missions de sûreté et de sécurité au sein du département de Charente-Maritime. Elle assure la gestion du point de passage frontalier du port et de l'aéroport de La Rochelle en contrôlant l'arrivée des passagers en provenance de pays tiers ou de pays extérieurs à l'espace Schengen. Elle assure également une mission de contrôle des véhicules circulant sur le département, à la recherche

de marchandises de fraude (stupéfiants, contrefaçons, cigarettes et alcools de contrebande).

À titre d'exemple, elle a saisi sur le département plus de 3 kg de stupéfiants et plus de 50 000 articles de contrefaçons représentant une valeur marchande supérieure à six millions d'euros.

Enfin, certains services spécialisés mènent une action d'investigation visant à neutraliser les réseaux criminels organisés.





Le service départemental d'incendie et de secours

Le service départemental d'incendie et de secours (SDIS) – les pompiers – est un établissement public administratif chargé de la protection des personnes, des biens et de l'environnement dans le département.

L ENTRETIEN un corps départemental de sapeurs-pompiers de plus de 2 400 hommes et femmes professionnels et volontaires répartis dans 68 centres d'incendie et de secours, un état-major, un service de santé et de secours médical et un centre de formation.

Le SDIS dispose de l'autonomie budgétaire (budget annuel d'environ 60 M€) et de la capacité à agir en tant que personne morale. Il est financé par le département et les communes. Sa gestion est assurée par un conseil d'administration compétent pour les volets budgétaire et administratif dont le président est, de droit, le président du conseil général. En revanche, la mise en œuvre des moyens opérationnels est placée sous l'autorité du préfet du département. De plus, ce dernier peut être amené à assurer la direction des opérations de secours. Le SDIS est dirigé par un colonel de sapeurs-pompiers, chef du corps départemental, intégré à l'état-major de sécurité du préfet. Il est chargé de la direction de l'établissement public et du commandement des opé-

rations de secours. Fin 2004, le SDIS a engagé un vaste plan de modernisation. Désormais, l'alerte (18 ou 112) est centralisée dans les locaux du nouveau centre de commandement



situé à Périgny aux portes de La Rochelle. Un centre de formation est sur le point de voir le jour à Rochefort sur la base de défense de Rochefort-Saint-Agnant.

Les sapeurs-pompiers assurent leurs missions en coopération avec d'autres services tels que le SAMU et les forces de l'ordre. Ils ont effectué 41 000 intervention de secours en 2011. Pas moins de 70 % d'entre elles ont été consacrées au secours aux personnes (détresses vitales, accidents, malaises, chutes, intoxications, etc.). Les incendies ne représentent que 10 % de leur activité.



Le SDIS 17 en quelques chiffres

- 2 475 hommes et femmes dont :
 - 360 pompiers professionnels ;
 - 2 000 pompiers volontaires ;
 - 115 agents administratifs et techniques.
- Plus de 500 véhicules.
- 41 000 interventions gérées en 2011 soit :
 - 200 par jour en haute saison ;
 - une centaine par jour en basse saison.

Le corps de sapeurs-pompiers représente la première force de sécurité civile dans le département. Il peut être engagé sur des catastrophes naturelles ou technologiques sur tout le territoire national voire à l'étranger. Les officiers du SDIS sont pour la plupart des spécialistes qui collaborent avec les services de l'État au sein des commissions de sécurité dans le domaine de la prévention des risques, et avec d'autres services de l'État (SIDPC, DDTM, DREAL, etc.) dans le cadre de la planification opérationnelle, des risques technologiques, et de la gestion de crise. Ils sont formés à l'École nationale supérieure des officiers de sapeurs-pompiers d'Aix-en-Provence (ENSOSP). Des compléments d'information sur leur organisation et leurs interventions sont en ligne sur le site internet des sapeurs-pompiers de la Charente-Maritime : sdis17.fr





Le service interministériel de défense et de la protection civiles

Le SIDPC assure, au sein du cabinet du préfet, le rôle d'animation et de conception des outils de prévention et de gestion des crises de sécurité civile au niveau départemental.

Outre sa traditionnelle mission de rédaction et de mise à jour des plans de protection civile et de défense, l'action du SIDPC s'articulera en 2012 autour de trois thèmes principaux.

- Le système d'alerte des maires : le SIDPC gère le système d'alerte automatisé permettant de diffuser l'alerte météorologique aux maires qui doivent ensuite organiser le soutien aux populations dans le cadre de leur plan communal de sauvegarde. Le système d'alerte sera revu en 2012 en liaison avec les élus pour tenir compte de leurs attentes.

- La mise à niveau des outils de gestion du centre opérationnel départemental : le centre opérationnel départemental est l'outil de gestion de crise du Préfet. Pour tenir compte du retour d'expériences de la tempête Xynthia, il sera réorganisé en 2012 afin de disposer d'espaces complémentaires pour assurer une réponse interministérielle adaptée aux différents types d'événements de sécurité civile.

- Une politique ambitieuse en matière d'exercices de sécurité civile.

Cette réponse passe également par des exercices variés permettant à la fois la formation des équipes et le travail partagé sur des thèmes variés. En 2012, la pro-

grammation d'exercices prévoit notamment une simulation d'accident concernant le risque technologique et nucléaire, un accident routier avec nombreuses victimes, un incendie de forêt.



8

Le pôle des télécommunications de la préfecture

Le pôle des télécommunications de la préfecture est chargé d'assurer la continuité des liaisons gouvernementales et leur maintien en condition opérationnelle.

Il intervient pour la préfecture et les sous-préfectures, l'ensemble des ser-

vices de police, le SDIS 17, la base hélicoptère et le service du déminage. Pour cela, le service assure l'exploitation, le déploiement, la maintenance, le renouvellement et l'évolution des différents moyens de communications.

Deux équipes se partagent cette mission :

- le standard, 7j/7, 24h/24, 8 opérateurs, un standard mutualisé la nuit, les week-ends et jours fériés pour les quatre préfectures de la région Poitou-Charentes ;

- le service technique : 3 techniciens, des missions relatives aux réseaux radio du ministère (Acropol pour la police et Antares pour les pompiers), le SAMU et la sécurité civile à la mise en œuvre des différents moyens de communication nécessaires aux plans de secours, à la défense opérationnelle du territoire ou à la gestion de crise, et assure l'exploitation, le déploiement et la maintenance d'un centre de transmissions mobile (CTM).





Dragon 17

Implantée sur l'aéroport de La Rochelle depuis 1963, la base hélicoptère de la Sécurité Civile est équipée depuis 2004 d'un hélicoptère dont l'indicatif opérationnel est Dragon 17. Quatre pilotes, quatre mécaniciens opérateurs de bord et un factotum composent les effectifs de la base de La Rochelle. Dragon 17 et les effectifs de la base interviennent 24h/24 et 365 jours par an pour diverses missions :

- secours urgents, sauvetage terrestre et maritime ;
- recherches ;
- missions de prévention et de surveillance ;



- transport de personnel spécialisé (démineurs) ;
- participation à la lutte contre les feux de forêt.

Les partenaires associés à ces missions sont essentiellement des personnels du service départemental d'incendie et de secours et du SAMU. En tant que moyens étatiques appartenant au ministère de l'Intérieur, les hélicoptères de la sécurité civile, implantés sur 22 bases, peuvent être redéployés sur l'ensemble du territoire national en cas de besoin. En 2011, Dragon 17 a effectué plus de 660 missions, dont 460

missions de secours et de recherches et ce sont 421 personnes qui ont été secourues.

Le service des urgences : s'adapter pour mieux secourir

Le service des urgences a passé le seuil symbolique des 45 000 entrées à la fin de l'année 2011. Pour répondre à cet enjeu, le service s'est réorganisé au cours de l'année 2011 avec une réhabilitation de l'accueil et des salles d'attente. Les missions d'évaluation et d'orientation de l'infirmière d'accueil et d'orientation ont également été remises au cœur du dispositif et une ré-



ponse adaptée à la prise en charge des personnes âgées a été trouvée avec la mise en place d'une filière gériatrique

aux urgences. De même, une filière de prise en charge de traumatologie de la main a vu le jour. Par ailleurs, le service d'aide médicale urgente (SAMU) a traité, au cours de l'année 2011, plus de 450 000 appels (appels urgents et permanence des soins). Le service mobile d'urgence et de réanimation (SMUR) a effectué plus de 13 000 interventions au cours de l'année 2011 dont plus de 250 transports hélicoptérés en lien principalement avec l'hélicoptère de la sécurité civile. Enfin, l'ensemble des acteurs du service s'engage sur les grands rassemblements du département comme les Francfolies, etc.

Le déminage

Situé dans un ancien blockhaus de la Seconde guerre mondiale, à proximité du grand port maritime, le centre de déminage de La Rochelle est compétent en matière de collecte et de destruction de munitions. Il est un des centres les plus performants de France en terme de sécurité et de sûreté. Il est en effet le premier centre de déminage en France en conformité avec la nouvelle réglementation sur les installations classées après son enregistrement réalisé en novembre 2011, fruit d'une collaboration étroite entre la sécurité

civile, les services de la préfecture et la ville de La Rochelle. Le centre de déminage de La Rochelle est compétent sur 8 départements et réalise plus de 400 interventions par an et détruit plus de 15 tonnes de munitions chaque année. Les 9 démineurs réalisent des missions de collecte de munitions mais aussi des interventions sur colis suspects, lors de voyages officiels et de grands événements. L'année 2012 s'annonce déjà particulièrement chargée avec la participation des démineurs à la mise en sécurité des jeux olympiques de Londres.



La prévention en matière de sécurité routière

La prévention en matière de sécurité routière est assurée par la préfecture, avec une équipe composée de deux agents dirigée par le coordinateur départemental sous l'autorité directe du directeur de cabinet, chef de projet. Elle s'appuie également sur les services de la direction départementale des territoires et de la mer en charge du suivi statistique de l'accidentologie (observatoire de la sécurité routière) et ceux en charge du suivi des infrastructures (radars, relations avec les gestionnaires du réseau routier, etc.). Elle a pour mission principale la mise en place d'actions d'information, essentiellement à destination des établissements scolaires, mais aussi vers toute collectivité, en-

treprise ou établissement qui en fait la demande. Ces interventions comprennent des ateliers sur les principales thématiques de la sécurité routière (alcool, vitesse, stupéfiants, etc.) appuyés sur des animations comme la piste alcool, le bar alcool, les simulateurs de conduite auto et moto. Elles peuvent mobiliser des moyens plus lourds comme la voiture-tonneau, la voiture-choc et des démonstrations de radars par les forces de police ou de gendarmerie. Elles sont animées par les membres de la cellule et des intervenants départementaux de sécurité routière (IDSR) qui participent bénévolement à ces actions. En 2011, 76 actions ont été menées dans le cadre du *plan départemental*

d'actions de sécurité routière (PDASR) élaboré chaque année sur la base d'actions retenues suite à un appel à projets. La cellule a pour mission de gérer les fonds mobilisés au titre du PDASR, qui sont de l'ordre de 100 000 € annuels appuyés par des fonds du conseil général. Enfin, la cellule gère les interventions dans des manifestations de prestige comme les *Francofolies*, la *journée de la sécurité intérieure* ou celle *sans voiture* de La Rochelle.

Hommage à Frédéric Hoiret

Malgré les actions de prévention menées par l'ensemble des services en matière de sécurité routière, la police nationale a payé un lourd tribut en 2011 par le décès d'un policier de la brigade motorisée urbaine de La Rochelle en service commandé, le major Frédéric Hoiret.

La Croix-Rouge

La Croix-Rouge française de Charente-Maritime est une association agréée de sécurité civile (AASC) auxiliaire des pouvoirs publics qui intervient à ce titre auprès de la population en cas de catastrophe (Xynthia) et participe activement lors d'exercices de simulation de crash aérien. Elle compte une délégation départementale et cinq délégations locales : La Rochelle, Rochefort, Royan, Saintes et Saint-Jean-d'Angély. La Croix-Rouge possède un agrément de formation lui permettant d'effectuer les formations grand public, ainsi que les formations de spécialités.

Elle participe également à la sécurité des postes de secours organisés dans et hors du département (Francofolies, championnat du monde de plongeon Red Bull, fête de la musique, violons sur le sable, marathons de La Rochelle, de Poitiers, 24 H du Mans). En 2011, les 80 secouristes bénévoles ont pris en charge 815 personnes sur les postes de secours (dont 46 ont été évacuées vers un centre hospitalier). Les 18 formateurs grand public et de spécialités ont formés 400 personnes et 50 bénévoles pour les postes de secours. En 2012, la Croix-Rouge lancera le recrutement pour le corps de réserve à l'urgence bénévoles qui viennent

renforcer les effectifs opérationnels lors de catastrophes.



Services et numéros d'urgence

Police secours ou **gendarmerie** **17**

Pompiers ou **Appel d'urgence européen** **18** ou **112**

SAMU **15**

La direction départementale de la sécurité publique (DDSP)

2 place de Verdun, BP 542, 17023 La Rochelle Cedex • Téléphone : 05 46 51 36 36

La CRS 19

porte Dauphine, 17000 La Rochelle • Téléphone : 05 46 00 22 44

Le groupement départemental de gendarmerie

121 rue des Gonthières, 17140 Lagord • Téléphone : 05 46 00 50 99

Le service départemental d'incendie et de secours de la Charente-Maritime

ZI des 4-Chevaliers, 1 rond-point de la République, BP 60099, 17187 Périgny Cedex • Téléphone : 05 46 00 59 09 • www.sdis17.fr

Les douanes

— pour les questions concernant le **dédouanement** : 185 boulevard Émile-Delmas, 17010 La Rochelle Cedex • Téléphone : 05 46 00 20 10

— pour les questions « **voyage** » (**brigade de surveillance extérieure**) : 1 rue Douane, 17000 La Rochelle • Téléphone : 05 46 41 25 20 • www.douane.gouv.fr

“ Questions... ”



... À **PATRICK MAIRESSE**, DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

LA LETTRE DE L'ÉTAT — Au-delà des missions régaliennes de la police nationale, quelles sont les actions menées par la DDSP 17 ?

PM — Les missions régaliennes de la police nationale de protection des personnes et des biens s'inscrivent dans le triptyque *prévention-dissuasion-répression*. Dans ce cadre, la sécurité publique lutte au quotidien contre la délinquance de proximité, celle qui touche la vie de nos concitoyens, en étant présente et dissuasive sur la voie publique notamment avec le dispositif des patrouilleurs mais aussi en consacrant de sérieux efforts aux investigations judiciaires et à l'élucidation des enquêtes avec l'aide majeure de la police technique et scientifique.

Mais les services de la DDSP 17 investissent aussi dans les actions de prévention depuis plusieurs années.

Ce thème se décline à travers différentes actions telles que les *opérations tranquillité seniors* qui s'adressent aux personnes vulnérables, les *opérations tranquillité vacances* qui ont été étendues à toutes les vacances scolaires, mais aussi par l'intervention, au profit des collèges et des lycées, de l'Unité de Prévention des Conduites à Risque afin de sensibiliser les jeunes générations à la problématique des conduites addictives.

Bien entendu, je n'oublie pas les actions de prévention que nous menons régulièrement en matière de sécurité routière. L'ensemble de ce dispositif est conforté par les expertises que nous menons gratuitement au profit des commerçants, des artisans, des entreprises et même des particuliers en matière de prévention situationnelle et de conseils de sûreté contre les actes de malveillance.



... AU COLONEL **ÉRIC PEUCH**, DIRECTEUR DU SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS

LA LETTRE DE L'ÉTAT — En quoi le SDIS est-il la troisième force de la sécurité intérieure du département ?

EP — Les catastrophes de toute nature peuvent frapper les populations : les phénomènes climatiques extrêmes se multiplient, les pollutions, les pandémies, les accidents technologiques et le terrorisme appellent des réponses solidaires pour faire face à toutes leurs conséquences. Le *Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale*, adopté par le gouvernement en juin 2008, met la protection des populations au cœur de la stratégie française de

défense pour les 15 ans à venir. Sa mise en œuvre concerne pleinement les sapeurs-pompiers. Ceux-ci, au nombre de 260 000, représentent une force importante mobilisable immédiatement. Elle a pour mission, en répondant sans délai à une crise majeure, de contribuer à améliorer la capacité de résilience de notre société, c'est-à-dire la « capacité des pouvoirs publics et de la société française à répondre à une crise majeure et à rétablir rapidement leur fonctionnement normal ».

Ces principes nationaux sont déclinés au niveau départemental et le SDIS 17 est préparé à faire face, avec la police et la gendarmerie, à toute menace susceptible d'affecter particulièrement la capacité de notre département, à poursuivre ses activités économiques et à maintenir sa cohésion. Le rôle majeur qu'il a tenu lors de la tempête Xynthia en est la parfaite illustration.



... AU COLONEL **HUBERT LALIGNANT**, COMMANDANT LE GROUPEMENT DE GENDARMERIE DÉPARTEMENTALE

LA LETTRE DE L'ÉTAT — Quelles sont les spécificités de l'action de la gendarmerie en Charente-Maritime ?

HL — Les spécificités de l'action de la gendarmerie en Charente-Maritime sont directement liées à la physionomie même du département. Il s'agit de l'une des toutes premières destinations touristiques de France, très fréquentée à certaines périodes de l'année. Pour mieux comprendre les enjeux, il est important de préciser que les mois de juillet et août représentent un quart de l'activité annuelle du groupement. Pour cette période, il est nécessaire que la gendarmerie adapte son format, que ce soit en personnels comme en moyens matériels. Pour l'été 2011, le groupement a été renforcé par 230 personnels par jour pour les mois de juillet et août et soutenu par un hélicoptère, des équipes équestres et des moyens plus traditionnels.

La Charente-Maritime est un département côtier. À ce titre, le groupement possède deux unités nautiques qui veillent au respect de la réglementation sur la frange littorale. Ces brigades sont également engagées en renfort des unités territoriales sur la surveillance des zones ostréicoles. C'est aussi une des particularités de la gendarmerie que d'adapter son action au plus près du tissu économique de son territoire.

Enfin, la Charente-Maritime est traversée par des axes routiers structurants et dispose d'un réseau secondaire particulièrement développé. La surveillance de ces voies de communication représente pour la gendarmerie un enjeu majeur.

Visite officielle de Marc Laffineur, secrétaire d'État auprès du ministre de la Défense et des Anciens combattants, en Charente-Maritime le samedi 10 décembre 2011. A cette occasion, il a posé la première pierre du Jardin du Souvenir de Saint-Savinien. Il s'est ensuite rendu à Royan pour rendre hommage aux morts pour la France avant de rencontrer les anciens combattants du département.



2011 - 12 - 10

Pose de la première pierre de l'Établissement national des invalides de la marine (Enim), le 5 décembre 2011, à Périgny, par Béatrice Abollivier, préfète de la Charente-Maritime, en présence notamment de Dominique Bussereau, député et président du conseil général, Patrick Quinqueton, président du conseil d'administration de l'Enim, Guy Denier, maire de Périgny et Jean-Louis Frot, vice-président du conseil général et président de la Semdas.



Cérémonie de départ de Guy Étienne, procureur de la République près le tribunal de grande instance de La Rochelle, le 16 décembre 2011, en présence de son épouse, de Katherine Cornier, présidente du tribunal de grande instance de La Rochelle, de Béatrice Abollivier, préfète de la Charente-Maritime, ainsi que de nombreux collègues et amis. Guy Étienne est nommé avocat général près la cour d'appel de Basse-Terre, pour exercer les fonctions de procureur de la République près le tribunal de grande instance de Pointe-à-Pitre.



La cérémonie d'accueil dans la nationalité française, à la préfecture de la Charente-Maritime, présidée par Julien Charles, secrétaire général, le 14 décembre 2011, en présence d'élus et d'anciens combattants. Organisée deux fois par an, cette cérémonie, qui allie solennité et convivialité, marque l'entrée des nos nouveaux compatriotes dans la nationalité française.

La cérémonie du 67^e anniversaire de la création des compagnies républicaines de sécurité s'est déroulée le vendredi 7 janvier à la caserne Renaudin. Après la remise de médailles d'honneur de la police nationale, Béatrice Abollivier, entourée du directeur des CRS de la zone Sud-Ouest, le commissaire divisionnaire Hugues Codaccioni, et du commandant de la CRS 19, Mohammed Belgacimi a dévoilé une plaque donnant à la salle de réception de la caserne le nom de Jacky Bouyer et Bernard Roussarie, les deux policiers de la CRS 19 abattus le 19 mars 1982 au cours d'une embuscade à Saint-Étienne-de-Baïgorry.



12

La cérémonie de remise des médailles d'or et d'argent de la jeunesse et des sports s'est déroulée le 5 décembre 2011, date de la journée mondiale du bénévolat. En présence des présidents et joueurs des quatre clubs de sports collectifs de haut niveau du département, le stade rochelais, Aunis hand ball, le nautic club angérien et l'union sportive Saintes hand ball, Madame la Préfète a remis 9 médailles d'or et 22 médailles d'argent aux bénévoles méritants de Charente-Maritime.



13



La préfecture de la Charente-Maritime roule à l'électrique grâce à des abonnements à YELO (vélos jaunes) et à YELO Mobile (véhicules électriques). Engagée dans une démarche incitative de limitation de l'utilisation de véhicules dits « classiques », la préfecture offre à ses agents la possibilité d'effectuer des déplacements professionnels, sur le territoire de l'agglomération rochelaise, de manière écoresponsable et en adéquation avec le Grenelle de l'Environnement.



chiffres clés

DISPOSITIF HIVERNAL POUR LES PERSONNES SANS ABRI OU MAL LOGÉES

Numéro d'appel pour venir en aide à une personne en détresse : le **115**

118 places d'hébergement sur les principales villes du département depuis le 1^{er} novembre et, en cas de déclenchement du niveau « grand froid », **51** places supplémentaires sont mises à disposition :

- niveau « grand froid » : températures ressenties négatives le jour et comprises entre - 5° et - 10° la nuit ;
- niveau « froid extrême » : températures ressenties négatives le jour et inférieures à - 10° la nuit.

Depuis le 1^{er} novembre 2011 et jusqu'au 31 mars 2012, tous les acteurs départementaux de la veille sociale renforcent leurs moyens pour apporter des réponses aux besoins des personnes sans abri ou mal logées en matière d'accueil et d'hébergement.

bon à savoir Démarches administratives

ERRATUM

Le numéro de téléphone de la délégation territoriale de l'agence régionale de santé (ARS) est le **05 46 68 49 00** et non le 05 46 68 43 00 comme écrit par erreur dans le numéro précédent.

IMPÔTS DES PARTICULIERS

Accueil

Depuis le 2 janvier 2012, le centre des finances publiques de Fétilly, (26 avenue de Fétilly à La Rochelle) accueille les particuliers pour toutes les opérations de recouvrement de l'impôt, en lieu et place de la trésorerie de La Rochelle-banlieue (13, rue du Péré à Périgny).

PASSEPORTS BIOMÉTRIQUES

Depuis le 1^{er} janvier 2012, en application du décret n° 2011-868 du 22 juillet 2011, la photo pour une demande de passeport ne peut plus être prise au guichet de la mairie. Les photographies doivent être réalisées par un professionnel ou dans une cabine photo utilisant un système agréé par le ministère de l'intérieur. Le montant du timbre fiscal reste inchangé, à savoir :

- 86 € pour une personne majeure ;
- 42 € pour un mineur de 15 ans et plus ;
- 17 € pour un mineur de moins de 15 ans.

E-CRÉATION : LE SERVICE DE CRÉATION EN LIGNE DES ASSOCIATIONS

La démarche accessible sur **compteas-so.service-public.fr** vous permet :

- **de réaliser votre déclaration d'association en quelques clics.** Remplissage en ligne des données correspondant au formulaire *Cerfa*, intégration de pièces jointes, validation et envoi électronique du dossier directement vers les services instructeurs.
- **un suivi de votre dossier.** Grâce au tableau de bord de votre espace personnalisé, vous pourrez suivre le traitement de votre démarche jusqu'à sa validation. Le service instructeur vous enverra alors le récépissé de déclaration de votre association sous forme dématérialisée.
- **une démarche plus rapide et plus fiable.** Grâce aux contrôles de saisie au fil de la démarche en ligne, la qualité de votre dossier est plus sécurisée, évitant ainsi les erreurs, qui risquent de retarder la délivrance du récépissé de déclaration.

Ministère de l'intérieur,
de l'autre mer, des collectivités
locales et de l'immigration

Ministère du budget
des comptes publics
et de la Réforme de l'État

E-crédation

créez votre association
en ligne

GUICHET UNIQUE

ÉNERGIES RENOUVELABLES

La préfecture a mis en place un guichet unique d'accueil des porteurs de projets et des élus sur les énergies renouvelables (photovoltaïque, solaire, éolien, bois-énergie, biomasse et méthanisation, géothermie, énergies marines, etc.). Ce guichet est mis à disposition des porteurs de projets pour faciliter leurs démarches administratives, et des élus qui souhaitent bénéficier de conseils sur les projets envisagés sur leurs communes. Il a également vocation à mettre en exergue les bénéficiaires du développement des énergies renouvelables. Pour toute information : direction départementale des territoires et de la mer 05 16 49 61 00 (standard).

PRÉPLAINTE EN LIGNE

La Charente-Maritime expérimente depuis novembre 2008, la généralisation de la préplainte en ligne. Ce dispositif permet aux victimes d'une atteinte aux biens (vol, dégradation, destruction de biens privés, escroquerie, etc.) de gagner du temps. La victime renseigne un formulaire de pré-plainte via le site www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr.

Un rendez-vous est fixé pour signer la plainte, dans un délai de 30 jours, dans le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie choisi par la victime. La pré-plainte en ligne c'est plus de liberté, un accueil privilégié et un gain de temps.

portrait **Franck Conti**

Directeur de la maison de l'emploi du pays Rochefortais

LA LETTRE DE L'ÉTAT — Franck Conti, vous expérimentez une « plate-forme d'appui ressources humaines aux entreprises ». Pourquoi le choix de cette action ?



FRANCK CONTI — Avec l'État, les acteurs de la démarche partenariale emplois et compétences La Rochelle-Rochefort et les entreprises qui ont collaboré aux réflexions initiales, nous sommes partis de quelques constats simples et pragmatiques. D'un côté, les chefs d'entreprises — le plus souvent des

PME — ont régulièrement, au-delà de la fonction de recrutement, des questions sur la formation, la gestion des compétences, l'organisation du travail, la pyramide des âges, le dialogue social... De l'autre côté, on recense sur le territoire de La Rochelle-Rochefort, une trentaine d'organismes proposant aux entreprises une centaine d'actions sur la thématique des ressources humaines. Cette offre de services est riche, diversifiée et complémentaire, mais la difficulté pour les entreprises est, surtout par manque de temps, d'identifier le bon organisme, le bon interlocuteur qui leur permettra d'avancer sur leurs questions en termes de ressources humaines.

*direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi

LLDLE — Comment fonctionne cette plate-forme d'appui ressources humaines ?

FC — Dans un premier temps, nous avons recensé avec le concours des 35 organismes impliqués fortement dans ce projet (chambres consulaires, services économiques, OPCA, fédérations professionnelles, partenaires sociaux, membres du service public de l'emploi, etc.), l'ensemble des dispositifs et des actions à disposition des entreprises. Ensuite nous avons organisé dans chaque territoire la mise en place d'un référent unique dédié à cette plate-forme. Ce facilitateur a pour mission, en fonction de la demande de l'entreprise, de déclencher l'intervention du service, de l'interlocuteur le plus approprié, ou d'organiser si nécessaire, une réponse collective impliquant plusieurs partenaires. C'est la garantie pour l'entreprise d'avoir une réponse sur mesure et de proximité.

LLDLE — Cette plate-forme est-elle opérationnelle dès maintenant ?

FC — Oui, avec le soutien des services de la DIRECCTE* et le financement de l'État et des deux communautés d'agglomération, cette plate-forme fonctionne depuis septembre 2011. Une campagne de communication auprès des entreprises est engagée pour leur faire connaître ce nouvel outil territorial. Les premières demandes sont déjà traitées et cette expérimentation se poursuivra jusqu'à la fin de l'année 2012.

Les interlocuteurs territoriaux

La Rochelle, Ré, Aunis : Juliette Leroy - 05 46 55 34 21 ou 06 33 30 54 53 - j.leroy@mde-larochelle.fr
Pays Rochefortais : Sébastien Tigeot - 05 46 99 79 89 - s.tigeot@mde-pays-rochefortais.fr

les uns partent...



• **JOËLLE LEMERCIER**, chef du bureau de la planification et de la défense civile au service interministériel de défense et de la protection civiles à la préfecture, est nommée déléguée du préfet à la politique de la ville.



• **FRÉDÉRIC CESBRON**, commissaire divisionnaire, adjoint au directeur départemental de la sécurité publique, est nommé à l'inspection générale de la police nationale, basée à Bordeaux.

...les autres arrivent

Le 5 décembre 2011, la direction départementale de la sécurité publique voyait l'arrivée de deux nouveaux chefs de services :



• **JÉRÔME BUIL**, commissaire de police, précédemment chef de la division criminelle du SRPJ de Montpellier, en tant que chef de la sûreté départementale de La Rochelle.



• **FLORENCE CORRIDOR**, précédemment commissaire central adjoint à Saint-Germain-en-Laye, en tant que chef de la circonscription de sécurité publique de Saintes.